

# EUROPE 1

## Plan "Alerte enlèvement" : le cas d'Elise fait polémique

Créé le 21/03/09 - Dernière mise à jour le 22/03/09 à 21h23

L'"alerte enlèvement" déclenchée vendredi moins de deux heures après la disparition d'Elise, 3 ans et demi, fait débat. Le dispositif est sensé n'être déclenché qu'en cas de danger de mort immédiat de l'enfant enlevé. Or Elise aurait été enlevée par sa mère et le fait que la fillette soit menacée n'est pas avéré. Pour couper court à la polémique, le procureur en charge du dossier a justifié dimanche soir le déclenchement du plan. L'alerte est la huitième du genre depuis la mise en place du dispositif en France en février 2006.

**Elise : les recherches se concentrent sur la Suisse** Le déclenchement du Plan "Alerte enlèvement" était-il justifié dans le cas d'Elise? Yann Terrou fait le point sur la polémique.

**F**allait-il déclencher le Plan "alerte enlèvement" après la

disparition de la petite Elise ? Certains s'interrogent sur la pertinence de l'alerte déclenchée vendredi. La fillette francorusse, enlevée par sa mère, ne semble pas en danger de mort. Or c'est précisément LA condition pour le déclenchement du dispositif instauré en février 2006.

**Dimanche soir, le procureur en charge du dossier a justifié** le déclenchement du plan arguant qu'il avait permis de recueillir des informations essentielles sur la disparition de la fillette.

**Les sept cas d'enlèvements d'enfants** précédant celui de la petite Elise se sont soldés par des succès :

**10 déc 2008** : Alerte enlèvement permet de retrouver **Diango**, âgé de deux jours, enlevé la veille dans sa chambre d'une maternité d'Orthez. Le bébé est retrouvé en bonne santé chez une mère de six enfants de 48 ans, qui était en fort désir d'enfant et avait simulé une grossesse.

**12 mars 2008** : Alerte enlèvement est déclenché après la disparition de **Raphaël**, 9 ans et demi, à Nantes, mais l'enfant, qui était allé au cinéma, est retrouvé dans la nuit.

**21 fév 2008** : un nourrisson d'un mois et demi, **Kinsley**, disparu le matin à l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), est retrouvé dans l'après-midi à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), sain et sauf, moins d'une heure après le déclenchement de l'alerte, et le ravisseur présumé est arrêté.

**15 août 2007** : **Enis**, 5 ans, disparu à Roubaix le 14 août dans l'après-midi, alors qu'il jouait devant chez lui, est retrouvé vers 00H10, deux heures après le déclenchement du plan Alerte enlèvement.

Son ravisseur, Francis Evrard, un "pédophile récidiviste", est soupçonné de l'avoir violé. Francis Evrard était sorti de prison quelques semaines plus tôt.

**13 jan 2007** : un bébé de 18 jours, **Bilel**, enlevé par une jeune fille de 12 ans et demi, est trouvé "en bonne santé" le lendemain avec sa ravisseuse dans une rame de RER à Brétigny-sur-Orge (Essonne). L'enfant lui avait été confiée par sa mère le temps d'une consultation à l'hôpital de Montfermeil (Seine-Saint-Denis).

**11 jan 2007** : deux enfants de 11 et 8 ans, **Christophe et Lucie**, disparus la veille en compagnie de leur voisin, handicapé mental léger, sont retrouvés sains et saufs en moins de 24 heures, dans un centre commercial de Limay (Yvelines) à quelques kilomètres de leur domicile.

**9 juil 2006** : Alerte enlèvement est déclenché pour la première fois, après la disparition, à Bouillé-Ménard (Maine-et-Loire), de deux soeurs de 8 et 10 ans. Les photos d'**Emeline** et **Mélissa** sont diffusées dans des messages spéciaux à la télévision, mais les enfants ont en réalité été confiées à une amie par leur mère qui, selon le procureur d'Angers, était "dans un état d'ébriété avancé".

# LA CROIX

## FRANCE

22/03/2009 17:53

Une fillette enlevée sur fond d'imbroglie juridique Dimanche 22 mars en fin d'après-midi, la police n'avait pas retrouvé la piste d'Élise, 3 ans et demi, arrachée à son père à Arles (Bouches-du-Rhône) par deux hommes et une femme. Le père accuse la mère de la fillette, de nationalité russe et avec laquelle il est en instance de divorce, d'être à l'origine du rapt. Un témoin aurait vu la femme et l'enfant dans un train vers Genève

### **Quelle est la situation juridique entre les deux parents ?**

Jean-Michel André et Irina Belenkaya sont séparés depuis 2007 et chacun fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, la mère étant recherchée par la justice française, le père par les juges russes. Le père s'est vu confier en 2007 la garde d'Élise par la justice française, mais, la même année, la mère a enlevé l'enfant pour la conduire à Moscou. Là, les magistrats russes lui ont accordé la garde de la fillette. À son tour, Jean-Michel André a enlevé Élise en Russie et l'a ramenée en France en 2008.

### **Comment sont résolus de tels conflits binationaux ?**

Près de 80 pays ont adhéré à la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants. « Cette convention prévoit le retour immédiat de l'enfant », indique Hugues Fulchiron, professeur à l'université Lyon III et président du Centre de droit de la famille. « Mais le pays où l'enfant a été amené peut, dans plusieurs cas, refuser le retour, précise-t-il. Si l'enfant court un danger par exemple, ou si l'on estime qu'il est intégré depuis plus d'un an. »

De nombreux spécialistes soulignent que, même au sein des nations qui ont adhéré à la convention, de tels conflits sont difficiles à résoudre. Or, la Russie n'en est pas signataire. Dimanche, les autorités russes sont dites prêtes à coopérer avec la France, mais ont précisé qu'elles n'interpelleront pas la mère si l'enfant était retrouvée en Russie.

### **Fallait-il déclencher le plan « alerte enlèvement » ?**

C'est la 8e fois depuis 2006 que ce dispositif, prévu en cas d'enlèvement criminel, est mis en place. Ce cas est différent, puisque le père, a priori, aurait immédiatement incriminé son épouse. Mais Jean-Michel André a d'abord été agressé par deux hommes avant d'apercevoir, il en est convaincu, son ex-compagne. Tout en étudiant sérieusement cette piste, les magistrats chargés de l'affaire n'écartent pas d'autres hypothèses.

**Michel WAITROP**

## Sur les traces d'Elise

Par Jean-Pierre VERGÈS  
Le Journal du Dimanche

**Samedi soir, Elise André restait introuvable. L'espace de quelques heures, les autorités françaises ont cru que la fillette de trois ans et demi kidnappée vendredi midi à Arles (Bouches-du-Rhône) avait été emmenée par sa mère russe à Moscou. Finalement, il s'agit d'une fausse piste. L'enfant reste introuvable et les enquêteurs sont sur les dents.**

Les enquêteurs de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) ont en effet été avisés qu'une enfant correspondant au signalement de la petite française, accompagnée d'une femme et de deux hommes, avait embarqué à 13h30 sur un vol entre Genève et Moscou. Mais samedi soir, Antoine Paganelli, le procureur de la République de Tarascon, s'est montré extrêmement prudent. *"A l'heure actuelle, nous n'avons aucune certitude d'un embarquement vers la Russie"*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. *"Les vérifications faites par les Suisses, qui sont très poussées et très précises, ne nous indiquent pas et ne nous prouvent pas que l'enfant a pris un vol pour Moscou."* Selon le magistrat, le père n'a pas reconnu l'enfant sur les passeports, dont la copie a été faxée par les autorités suisses à la police française. Les contrôles menés par les autorités russes ont permis d'écarter cette piste fragile en début de soirée. Pourtant, une femme avait signalé la présence de l'enfant vendredi dans un TGV entre Montpellier et Genève...

### Une jeune femme "*speed et anxieuse*"

Et d'autres témoins disent avoir vu Elise avec des adultes samedi matin en Suisse. Si l'affaire ne fait pas encore la Une en Russie, une équipe de la première chaîne de télévision s'est rendue rue Festivalnaïa, au domicile de la mère. Un voisin a affirmé qu'il ne l'y avait pas vue depuis longtemps. La piste russe était pourtant, samedi, la seule dont disposaient les autorités françaises. La trace d'Elise et de sa mère a été perdue à Montpellier, où le véhicule de location utilisé par le trio de kidnappeurs a été retrouvé dans la nuit de vendredi à samedi vers 3 heures du matin, garé le long d'une avenue passante. La Renault Modus de couleur beige foncé métallisé, immatriculée 399 ABD 76, était stationnée non loin d'une agence Europcar, installée sur le parking de la gare Saint-Roch. Selon toute vraisemblance, Irina Belenkaya, la mère d'Elise, y serait passée vendredi vers 13h15. Interrogée par *Le Midi Libre*, une employée se souvient avoir vu arriver une jeune femme "*speed et anxieuse*" accompagnée d'une petite fille "*calme*": *"la dame avait un accent russe mais parlait bien français. Elle était maigre et avait l'air fatigué."* Pressée, l'inconnue souhaitait louer un nouveau véhicule. Sa carte bancaire n'ayant pas fonctionné, elle a disparu dans la nature avec l'enfant. Intriguée, l'employée d'Europcar a noté que la Renault avait été louée à ravisseuse a emprunté l'autoroute pour rallier Arles à Montpellier. Son véhicule a d'ailleurs été flashé vers 12h31 vendredi, à hauteur de Saint-Aunès, à 11 km de la cité héraultaise. Mais après avoir abandonné une automobile trop reconnaissable, la kidnapeuse s'est sur les traces d'Elise - enlèvement elise, père, mère, russie évanouie dans la nature. Celle-ci semble avoir préparé minutieusement son opération commando. A Arles, plusieurs témoins indiquent avoir vu à plusieurs reprises une femme et deux hommes rôder dans le quartier Grifouille, où la fillette vivait avec son père. Après avoir fait des repérages, le trio a finalement décidé de passer à l'action vendredi. Après être sortie de l'école, Elise rentrait sur le vélo de son père lorsque ce dernier a été attaqué par deux hommes âgés d'une trentaine d'années. Ils étaient accompagnés d'une femme vêtue de noir, les cheveux dissimulés sous une perruque.

## **Recherchée dans toute l'Europe**

Armé vraisemblablement d'une matraque électrique, l'un des inconnus a grièvement blessé à l'oeil le père de famille. *"C'est une agression très violente"*, a raconté Antoine Paganelli, le procureur de la République. Alerté par des cris, un habitant du quartier était accouru avec un voisin, chemin de Brissy, scène de l'enlèvement. *"Il y avait une voiture garée tout au fond de l'impasse"*, raconte-t-il. *"On a vu la bonne femme habillée tout en noir arriver avec une gamine dans les bras. Quand elle nous a vus, elle s'est tournée."* Selon lui, elle a placé Elise sur un siège enfant à l'arrière du véhicule, avant de prendre le volant. *"Deux bonshommes habillés en uniforme bleu marine avec des casquettes et des blousons, comme des agents de sécurité, sont arrivés et se sont assis à l'arrière de chaque côté de la gamine. On a essayé de demander à la dame si tout allait bien mais elle n'a pas répondu."* Les deux riverains ont alors eu la présence d'esprit de relever l'immatriculation du véhicule qui a pris la fuite. Ce qui a permis de déclencher le plan Alerte enlèvement. Un dispositif d'envergure qui, pour la première fois, pourrait s'avérer inopérant.

## **REUTER**

### ***La petite Elise reste introuvable***

Par Reuters, publié le 22/03/2009 à 17:33

***PARIS - Reparties de zéro samedi, les recherches se poursuivent pour tenter de retrouver Elise, 48 heures après l'enlèvement de la fillette franco-russe au coeur d'un imbroglio juridico-diplomatique.***

Un portrait plus récent de l'enfant, qui est âgée de trois ans et demi, a été diffusé dimanche et les unités de la Police de l'air et des frontières (Paf) ont été placées en état d'alerte. Après la piste russe, qui s'est effondrée samedi soir, les regards se tournent vers la Suisse. L'enfant et sa mère auraient été aperçues par une passagère dans un TGV reliant Montpellier et Genève. Selon ce témoignage, elles seraient descendues en gare de Bellegarde, dans l'Ain, dernier arrêt avant la frontière suisse. *"La piste se perd dans le train avant la frontière suisse"*, a confirmé dimanche une source proche de l'enquête.

Elise a été enlevée vendredi à Arles alors qu'elle se promenait avec son père, Jean-Michel André, 49 ans, avec qui elle vivait à nouveau depuis septembre. Une femme et deux hommes ont participé à l'enlèvement. Jean-Michel André est persuadé d'avoir reconnu son ex-femme, Irina Belenkaya, âgée de 36 ans. Le père a été frappé à la tête à coups de matraque et blessé à l'oeil. La mère d'Elise fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis 2008 pour avoir tenté une première fois en 2007 d'enlever la fillette. *"Je ne porterai pas plainte contre la mère de ma fille"*, assure dimanche Jean-Michel André dans un entretien publié par Le Parisien. *"Que nos avocats s'arrangent autour d'un droit de garde partagé et que l'on en finisse avec tout cet engrenage infernal"*, ajoute-t-il.

### **MOSCOU N'ARRÊTERA PAS LA MÈRE D'ELISE**

Les autorités russes ont fait savoir dimanche qu'elles feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour retrouver l'enfant mais qu'elles n'arrêteraient pas la mère sur le sol russe. *"Si nos collègues français nous envoient une demande formelle, nous ferons tout ce que nous pouvons pour retrouver la petite fille"*, a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur, cité par l'agencerusse Interfax. *"Si elle est retrouvée en Russie chez sa mère, la police française en sera informée mais toute restriction de la liberté de la mère est hors de question ici"*, a-t-il prévenu.

Selon le procureur de Tarascon, *"le plan alerte-enlèvement a parfaitement fonctionné puisqu'il a permis de recueillir un témoignage important et fiable"*, celui de la passagère du TGV. *"Un tas d'appel sont arrivés d'un peu partout en France, mais rien ne colle pour l'instant"*, a-t-il déclaré. Samedi, un policier français de la Paf présent à l'aéroport de Genève avait cru reconnaître le groupe, en partance pour Moscou, et alerté ses collègues suisses. La France a alors contacté son ambassade en Russie pour obtenir des contrôles plus approfondis à l'arrivée de l'avion, qui a atterri à l'aéroport de Domodedovo

samedi soir.

***Les passeports des quatre personnes ont été scannés et envoyés en***

France, où le père d'Elise a procédé à des vérifications au commissariat de police d'Arles. Les enquêteurs affirment que les ravisseurs ont utilisé une voiture louée au nom de la mère d'Elise et qui a été retrouvée samedi par la police à Montpellier après la diffusion de l'alerte enlèvement et une surveillance étendue à toute l'Europe. Le père était, selon les premiers éléments de l'enquête, allé rechercher sa fille en Russie en septembre. Une procédure judiciaire a également été engagée par la mère dans son pays. Océanographe de 51 ans résidant à Arles, Jean-Michel André a obtenu la garde d'Elise dans une procédure de divorce en cours.

# ASSOCIATED PRESS

EUROPE

## Les autorités russes ne s'engagent pas à rendre la petite Elise à son père

AP | 22.03.2009 | 18:36

Les autorités russes informeront leurs homologues françaises si la petite Elise, enlevée vendredi en Arles, était retrouvée en Russie, mais ne pourraient s'engager à la rendre à son père en France en raison de différences dans les droits des deux pays, a précisé dimanche le ministère russe de l'Intérieur.

"Si nos collègues français nous adressent une requête officielle, nous ferons tout notre possible pour retrouver la fillette", a déclaré Oleg Yelnikov, porteparole du ministère de l'Intérieur, cité par l'agence Interfax. "Il ne serait pas facile pour les autorités françaises" d'obtenir le retour en France d'Elise, en raison d'une interprétation différente de l'affaire en droit russe, a-t-il toutefois précisé.

"En Russie, l'enlèvement d'un enfant n'est pas reconnu si l'enfant est enlevé par l'un des parents sans violence et sans l'implication de citoyens étrangers", a-t-il expliqué. "Si la fillette est retrouvée au domicile de sa mère, la police française sera informée. Mais des restrictions de la liberté de la mère sont hors de question ici".

Plus de 48 heures après son enlèvement en Arles, Elise était toujours introuvable dimanche. Les contrôles d'identité de l'enfant et des trois adultes qui voyageaient samedi sur un vol entre Genève et Moscou ont permis d'établir qu'il ne s'agissait pas de la petite Elise et les enquêteurs semblent privilégier désormais une fuite vers la Suisse.

Le père de l'enfant accuse son ex-femme russe Irina B. d'avoir enlevé sa fille. Les deux parents se disputent la garde de la fillette, âgée de trois ans et demi, les justices russe et française ayant rendu des décisions contradictoires dans cette affaire. En 2007, alors qu'ils étaient en instance de divorce, Irina B. était partie en Russie avec leur fille. Le père était alors allé chercher l'enfant en Russie et l'avait ramenée à Arles. AP